

STATISTIQUE DES FRUITS CANADIENS, EN 1919<sup>1</sup>.

**Production commerciale et valeur des pommes.**—Il résulte des informations recueillies conjointement par le Bureau Fédéral de la Statistique et la Division Fruitière du ministère fédéral de l'Agriculture que la production commerciale des pommes au Canada, en l'année 1919, s'éleva à 3,334,660 barils, de la valeur de \$24,396,210, se répartissant entre les provinces ainsi qu'il suit: Nouvelle-Ecosse 1,600,000 barils, valant \$49,989,680; Nouveau-Brunswick 40,000 barils, valant \$307,400; Québec 70,500 barils, valant \$527,950; Ontario 878,860 barils, valant \$7,030,880; Colombie Britannique 2,276,000 boîtes, équivalant à 735,300 barils, valant \$6,540,300. Par conséquent la valeur moyenne d'un baril de pommes était de \$6.24 en Nouvelle-Ecosse, \$7.68 en Nouveau-Brunswick, \$7.50 dans Québec, \$8 dans Ontario, \$8.78 en Colombie Britannique et \$7.30 pour tout le Canada, ces prix étant ceux des ventes en gros. Quant aux pommes exportées dans le Royaume-Uni, à leur prix s'ajoute le transport maritime, variant de \$2.50 à \$3 par baril. La production de la province d'Ontario de 878,860 barils se décomposait ainsi: pommes hâtives 24,432 barils, pommes d'automne 124,201 barils et pommes d'hiver 730,227 barils.

Le tableau 20 est un relevé de la production et de la valeur des pommes du commerce au Canada en 1919, et le tableau 21 indique, pour la même année, la production des pommes dans Ontario, par districts d'inspection fruitière.

## 20.—Commerce des pommes au Canada, production et valeur en 1919.

Provinces.	Quantité.	Valeur totale.	Valeur par baril.
	barils.	\$	\$
Nouvelle-Ecosse.....	1,600,000	9,989,680	6.24
Nouveau-Brunswick.....	40,000	307,400	7.68
Québec.....	70,500	527,950	7.50
Ontario.....	878,860	7,030,880	8.00
Colombie Britannique.....	745,300 <sup>2</sup>	6,540,300	8.78
<b>Total.....</b>	<b>3,334,660</b>	<b>24,396,210</b>	<b>7.31</b>

<sup>1</sup> Extrait du rapport complet publié dans le Bulletin Mensuel de la Statistique Agricole d'août 1920. (Vol. 13, n° 144, page 223), dont une réimpression a été faite.